

UNE INTERFERENCE DU SENS ET DE LA FORME :
LE CAS DE -S LATIN
PASSANT A -I EN ITALIEN ET EN ROUMAIN

Le passage de -s final latin à -i dans un certain nombre de mots italiens et roumains pose un problème qui a été maintes fois abordé (1), mais qui n'a pas encore reçu, si l'on en croit Gerhard Rohlfs, de solution satisfaisante. Dans la traduction italienne de sa **Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti**, le philologue allemand a en effet laissé subsister telle quelle cette constatation de sa précédente édition allemande : "Tale sviluppo (s rappresentata da i) non è tuttavia completamente chiaro dal punto di vista fonetico" (2).

De quoi s'agit-il ? On sait qu'en italien les consonnes finales latines ont disparu, soit parce qu'elles se sont amuies (ex. : *cantat* > *canta*), soit parce que des voyelles paragogiques sont venues s'ajouter au mot (ex. : *cantant* > *cantan* > *cantano*). Tout semble se passer comme si l'italien refusait les consonnes finales. A ces deux moyens couramment employés s'en ajoute en effet un autre qui est l'objet de notre étude : dans un certain nombre de cas où la consonne finale latine était un -s, il n'y a eu ni disparition du -s, ni voyelle paragogique, mais une évolution qui a conduit à un -i en italien. Les mots concernés appartiennent à des catégories très différentes : ce sont des pronoms (*nos* > *noi* ; *vos* > *voi*), des nombres (*tres* > *trei* en italien ancien et dans plusieurs dialectes : *sex* > *sei*), des adverbes (*post* > *poi* ; *cras* > *crai* ; *plus* > *plui* ou *piui* en italien ancien et dans certains dialectes : *magis* > *mai* ; *ad-satis* > *assai*) et enfin des verbes (*stas* > *stai* ; *das* > *dai* ; *as* > *hai* ; *s-es* > *sei*, etc.).

Aucun de ces cas ne prête à discussion : le -s, et lui

seul, est passé à *-i*. Mais, à côté de ces mots, il faut mentionner l'évolution constante des deuxièmes personnes verbales qui présentent un *-i* final là où le latin avait une terminaison en *-as* (ex. : *amas* > *ami*), en *-es* (*vides* > *vedi*), en *-is* avec *i* bref (ex. : *legīs* > *leggi*) ou long (*dormīs* > *dormi*). Il convient en outre de citer l'adverbe *fuori* qui pourrait certes être issu de l'ablatif pluriel *foris*, mais tout aussi bien, comme le mot correspondant dans d'autres langues romanes (esp. *fuera* par exemple), de l'accusatif pluriel à valeur adverbiale *foras*.

Ce type d'évolution n'est pas propre à l'italien : on le trouve également en roumain et - coïncidence qu'il convient de souligner - dans les mêmes mots : *noi, voi, trei, apoi, stai, dai, ai*, ainsi qu'aux deuxièmes personnes verbales : *cînți, vezi, dormi*.

Le problème que pose l'évolution du *-s* final latin dans ces mots tourne autour de deux points :

- 1) d'un part, pourquoi les mots concernés n'ont-ils pas suivi la tendance générale à la disparition des consonnes finales latines par amuissement ou apparition d'une voyelle paragogique ? En d'autres termes, s'agit-il de cas isolés ou forment-ils un ensemble dont il faudrait découvrir le point commun ?
- 2) d'autre part, cette évolution est-elle régulière, phonétiquement admissible, ou doit-on l'expliquer par une action analogique et, dans ce cas, laquelle ?

Nous nous proposons ici, après avoir examiné les différentes hypothèses qui ont été avancées jusqu'à ce jour, de montrer que ce problème - apparemment de pure phonétique - illustre en fait les rapports étroits que, dans le domaine de la morphologie, la forme entretient avec le système sous-jacent. La différence entre notre explication et toutes celles qui ont été formulées avant nous tient au fait que nous n'envisageons pas le code linguistique indépendamment du message qu'il est chargé de transmettre, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de morphologie : c'est en effet un domaine où le travail de création linguistique s'étale

sur des siècles, voire des millénaires. Abordé sous l'angle nouveau des rapports de la forme et de la matière notionnelle - mais une matière en position de forme linguistique puisque nous sommes dans le domaine de la morphologie -, ce problème est exemplaire car il concerne à la fois la diachronie (le passage du -s latin au -i du roumain et de l'italien), la synchronie (les terminaisons en -s et en -i étant caractéristiques de certains états de langue, à un moment donné de l'évolution historique) et la grammaire contrastive des langues romanes (le -s de la Romania occidentale s'opposant au -i de la Romania orientale). La méthode que nous nous proposons d'employer vient se superposer à la linguistique historique sans se substituer à elle ni entrer directement en contradiction avec les explications avancées. Elle permet simplement de faire un pas de plus dans la compréhension de la question, de rendre mieux compte de la portée et des insuffisances des hypothèses antérieures, mais, plus encore, de montrer, sur un problème concret, l'importance des conceptions théoriques que chaque tentative d'explication comporte, qu'elles soient conscientes ou non.

1.- Les explications proposées.

On constate d'abord que les explications qui ont jusqu'ici été proposées sont divergentes et, le plus souvent, hétérogènes ; elles vont en effet depuis l'affirmation selon laquelle il s'agit là d'une évolution régulière jusqu'au recours à des séries d'analogies qui s'ajoutent les unes aux autres pour rendre compte de tous les cas. Seules deux explications paraissent, chez certains auteurs, être étendues à l'ensemble des cas relevant du même phénomène : ce sont ces explications que nous étudierons en premier.

La première hypothèse est celle d'une évolution régulière de -s final à -i. Cette explication est proposée par Meyer-Lübke (3), D'Ovidio (4), Bianchi (5), Ch. H. Grandgent (6) et, enfin, G.B. Pellegrini (7)

Il va de soi que cette hypothèse aurait été admise par tous si le passage de -s à -i ne posait aucun problème du point de vue physiologique (on passe directement d'une

consonne sourde à une voyelle sonore) et si on pouvait la considérer comme une loi générale ne comportant que quelques exceptions. Or il n'en est rien, car le -s final latin a une évolution régulière bien connue dans une bonne partie de la Romania orientale à laquelle se rattachent l'italien et le roumain : il y disparaît quasi systématiquement. Seuls font exception quelques mots où, justement, -s final passe à -i, en roumain, comme en italien.

L'évolution phonétique supposée peut se résumer par le tableau suivant de G.B. Pellegrini qui met en parallèle le cheminement du -s passant à -i et son amuissement (*op. cit.* p. 236).

"I (latino)	<i>nos</i>	:	<i>manus</i>	
II (latino preromano)	<i>nos/noz</i>	:	<i>manus</i>	> <i>manuh</i>
III (" ")	<i>nos</i>	>	<i>noh / noh</i>	> <i>noi : manu(h)</i>
IV (neolatio fin dalle origini)	<i>noi</i>	:	<i>mano</i>	

Et l'auteur commente son hypothèse en ces termes : "... -s, sonorizzato davanti a vocale e consonante sonora, si opponeva in un primo tempo ad -s sordo davanti a sorda ed in pausa : ben presto -z passo all'aspirata sonora e l'opposizione, instabile, venne annullata col prevalere della sonora che era più frequente (nella frase) di -s (passato eventualmente a h). Da h sonoro, attraverso una spirante palatale, si sviluppò successivamente j, i".

Comme on peut le constater, l'évolution n'est pas simple et aucun des stades intermédiaires n'est attesté, ce qui réduit cette hypothèse à une simple conjecture. Les exemples que l'auteur apporte en faveur de sa thèse sont tirés des dialectes les plus divers, le plus souvent étrangers à la péninsule ("Il fenomeno serpeggia qua e là già nel provenzale antico...", "alcuni esempi del medesimo fenomeno sono riportati dal Rohlfs per l'Aquitania orientale...", "Nel dialetto portoghese di Madera..."). Il s'agit le plus souvent de dialectes où, justement, le -s a tendance à se conserver et non pas à disparaître comme dans la Romania orientale. On ne peut donc les utiliser pour le domaine italien, ce qu'a fort bien compris G. Rohlfs qui, après avoir, en effet, signalé un

phénomène analogue en gascon (*op. cit.*, p. 431), ajoute cependant : "E' tuttavia più verosimile che *i* sia il riflesso di un'antica vocale finale", c'est-à-dire qu'il écarte l'hypothèse qu'il semblait soutenir pour en proposer une autre.

Mais la plus grosse difficulté que rencontre ce type d'explication est liée à la nécessité de fixer des limites à une loi aussi restreinte. Il faut en effet bien distinguer les cas où *-s* passe à *-i* de ceux où il s'amuit, lesquels sont incomparablement plus nombreux. C'est la raison qui a poussé ces auteurs à forcer légèrement les choses en ne retenant que les monosyllabes et en admettant qu'en revanche, dans les polysyllabes, *-s* disparaît. Ces monosyllabes permettent ainsi de donner un cadre à la loi qui se formule dès lors ainsi : "dans les monosyllabes, le *-s* final latin passe à *-i* en italien et en roumain".

Mais si la loi est sauve, la réalité n'y trouve pas tout à fait son compte : d'abord, il faut éliminer un mot de deux syllabes comme *assai* - que G.B. Pellegrini rejette en effet en note, p. 228 -, méconnaître le fait que *magis* n'est pas un monosyllabe en latin, mais surtout il faut se condamner à n'observer que le petit nombre de mots que l'on a choisis au départ. Or, si nous regardons ailleurs que dans les monosyllabes, nous remarquons que les deuxièmes personnes du singulier de tous les temps ont, en italien, un *-i* final alors qu'elles avaient un *-s* en latin. Il y a là un fait qu'il est impossible de négliger si l'on prétend donner une explication valable de l'évolution du *-s* en *-i*. Il ne faut pas que le choix des monosyllabes soit dû au besoin de donner un cadre à une loi d'exception plutôt qu'à la volonté de bien adhérer à la réalité que l'on veut décrire.

Certes, lorsqu'on voit *amas* donner *ami* ou *amabas* donner *amavi* et, en roumain, *laudas* donner *lauzi* comme *laudabas* donne *laudái*, on peut s'étonner de la disparition du *a* qui précédait le *-s* et se demander si, ici, à la différence de ce qui s'est passé pour les monosyllabes, ce n'est pas ce *a* qui a donné le *-i* après la disparition normale du *-s*. C'est l'explication que suggère par exemple Paul Aebischer dans son article sur la finale *-e* du féminin pluriel italien (8) où il reprend l'hypothèse de Meyer-Lübke selon laquelle *-as* > *-i* :

"J'admets la série postulée par Meyer-Lübke tout en considérant l'-I comme "un estremo dello sviluppo", et en le faisant précéder pour mon compte du résultat -e assuré, ainsi que nous l'avons vu, non seulement par la forme actuelle *case*, mais par l'ancien *cante* > *cantas* qui a précédé le *canti* d'aujourd'hui. C'est dire, en bref, que je postule la série suivante : -as > -es > -e, éventuellement, dans quelques cas, -i (à travers -is), la finale latine -as ayant vu son -a-palatalisé par le -s qui suivait".

C'est donc par l'intermédiaire d'un processus de palatalisation par le -s final - palatalisation assez insolite, il faut bien le reconnaître, d'une voyelle par une consonne - que Paul Aebischer veut expliquer le passage de -a à -i. Sans procéder ici à une critique exhaustive de cette hypothèse sur le plan de la phonétique, nous observerons que si l'on fait venir *canti* de *cantas*, il faut supposer une survivance très tardive du -s. Or l'ancien italien auquel Aebischer se réfère ne présente pas *cantes*, mais *cante* et il est impossible, à partir de cette forme, d'aboutir à *canti* par palatalisation du -e puisque le -s n'existe plus (9). En outre, si l'on explique ainsi le passage au -i de l'italien moderne, on se condamne à interpréter de la même manière les formes qui étaient en -e en italien ancien et sont représentées aujourd'hui par -i, car le passage s'est produit à la même époque que pour *cante* > *canti*. Ainsi en est-il de *diece* > *dieci*, *domane* > *domani* ; *avante*, *davante* > *avanti*, *davanti* ; *ogne* > *ogni*, etc. Or, ici, point de -s ! Et cela, depuis le latin.

Comme on le voit, il est artificiel d'isoler un seul type de passage de -e à -i alors qu'il s'agit d'un phénomène très général pour l'explication duquel l'hypothèse d'une palatalisation par le -s -déjà contestable comme nous l'avons vu - se révèle inapplicable. C'est pourquoi nous ne pouvons que souscrire à l'affirmation de G. Rohlfs qui, critiquant une hypothèse antérieure faite dans le même sens qu'Aebischer par Reichenkron, déclare : "Il tentativo del Reichenkron ("Beiträge zur romanischen Lautlehre", 1939), che si propone di dimostrare l'appartenenza ad antiche forme in -s dei plurali *le capre*, *i piedi*, *le torri* non è in alcun modo convincente" (10). La même opinion est exprimée à plusieurs

reprises, en particulier pour le passage supposé $-es > -is > -i$: "Secondo P. Aebischer nei plurali *pani, piedi, ponti, api, parti* si tratterebbe di antiche forme *panis, partis, parentis*, (SLI 2, 73-111), opinione contestata validamente da F. Sabatini (ibid. 5, 5-39)".

Il faut donc en conclure que *amas* est passé à *ami* autrement que par une palatalisation du $-a$ par le $-s$. En revanche, il est fort possible et même vraisemblable que l'évolution qui a donné *poi, noi, voi*, mais aussi les secondes personnes verbales que sont *dai, hai, stai, vai, fai*, ait aussi abouti aux secondes personnes régulières : *ami, vedi, dormi*. N'est-il pas en effet absurde de vouloir expliquer $das > dai$ par une évolution régulière du $-s$, $amas > ami$ par une palatalisation du $-a$ en $-e$, puis en $-i$ (c'est-à-dire d'une tout autre manière) à, $vides > vedi$ par une palatalisation plus limitée, et enfin $dormis > dormi$ par la chute du $-s$, alors qu'il s'agit, dans tous ces cas, de la même voyelle morphologique : celle qui exprime la deuxième personne du singulier ? Ne faudrait-il pas, s'il en était ainsi, s'étonner qu'une série d'évolutions sans lien entre elles ait pu aboutir en définitive à une telle simplicité morphologique ? C'est pourquoi le recours à l'analogie semble à première vue plus séduisant que l'évolution phonétique régulière.

Cette hypothèse a été soutenue par Pușcariu (**Studii și notițe filologice** in "Convorbiri literare" XXV (1901), p. 826 et suiv.) (11). Elle consiste à expliquer l'ensemble du phénomène par une série d'analogies. Le $-s$ final latin ayant, suivant l'auteur, disparu très tôt - ce qui correspond à l'opinion que nous avons exposée plus haut -, un i final est venu le remplacer, issu de trois types d'analogies différentes :

- 1) d'une part, le $-i$ des pluriels de la deuxième déclinaison se serait étendu aux pronoms *noi, voi*, ainsi qu'à *sei* et *trei* (forme commune à l'ancien italien, à certains dialectes et au roumain) ;
- 2) le $-i$ de la deuxième personne du singulier serait venu de *va(d)is* qui aurait contaminé ainsi tous les autres monosyllabes, *dai, stai, hai, sei, fai, sai* ;

- 3) enfin, un certain nombre de mots restant encore à expliquer, Puşcariu propose une loi analogique nouvelle fondée sur la constatation d'un rapport entre la "monosyllabité" et la présence d'un -i final. C'est à cette loi que serait due l'extension du -i à des monosyllabes restés à l'écart de l'analogie par les pluriels et par les deuxièmes personnes. Ainsi, d'après Puşcariu, s'expliqueraient *plus* > *piui*, *post* > *poi* ; *cras* > *crai*, et même *aut* > *oi*, *ui* (italien ancien).

Cette hypothèse contient des points d'inégale portée. On peut en effet fort bien admettre que le -i des pluriels que sont *noi* et *voi* - et même, à la limite, *sei* et *trei* - soit dû à l'analogie avec les pluriels de la deuxième déclinaison. Mais les hypothèses qui concernent le -i de la deuxième personne et la notion de "monosyllabité" sont infiniment moins convaincantes : il est difficile d'admettre que *vadere*, beaucoup moins employé que l'ensemble des autres verbes (*essere*, *avere*, *dare*, *stare*, *fare*, etc.) ait pu les contaminer sans y avoir été poussé par une raison déterminante, en fait la véritable cause. Nous voulons parler de l'analogie avec toutes les deuxièmes personnes de toutes les conjugaisons régulières : *ami*, *vedi*, *senti*, etc. Car on peut constater que si les radicaux varient dans les verbes dits irréguliers alors qu'ils ne se modifient pas dans les verbes réguliers, les voyelles finales à valeur morphologique sont exactement les mêmes pour tous les verbes, qu'ils soient réguliers ou irréguliers : -o, -i, -a ou -e, -mo, -te, -no. Il n'y a donc aucune raison de faire un sort particulier - pour ce qui est de la voyelle finale à valeur morphologique - aux monosyllabes puisqu'ils suivent la loi générale et l'on peut penser que la cause qui a produit le passage de *amas* à *ami* de *vides* à *vedi*, etc. est aussi, selon toute vraisemblance, celle qui a conduit de *das* à *dai*, de *ha(be)s* à *hai*, de *(s)es* à *sei*, etc. Que, dans ces conditions, *va(d)is* ait pu jouer un certain rôle, il est difficile de l'affirmer autant que de le nier, mais il n'a pu être, à lui seul, la cause unique de la généralisation de la terminaison en -i de la deuxième personne du singulier de tous les verbes et de tous les temps. Tout au plus a-t-il pu être un catalyseur. Nous sommes donc reconduits à l'étude du problème beaucoup plus général de la terminaison de la

deuxième personne du singulier en italien.

Quant au troisième point concernant le rapport que les sujets parlants auraient établi entre la terminaison en *-i* et la "monosyllabité", on vient de voir que nous contestons la limitation du phénomène étudié aux seuls monosyllabes, ce que faisaient déjà les tenants d'une évolution régulière ; mais on remarquera surtout que le *-i* final est loin d'être senti en italien comme la terminaison privilégiée d'un petit nombre de monosyllabes : en dehors des deuxièmes personnes de tous les temps et de tous les modes (sauf l'impératif et, pour certaines conjugaisons seulement, le subjonctif présent) des verbes non monosyllabiques - c'est-à-dire de la quasi totalité des verbes italiens - et de tous les pluriels en *-i* d'où Puşcariu est parti pour expliquer le *-i* de *noi, voi, sei, trei*, il y a bien d'autres mots qui se terminent en italien par un *-i*, tels les noms de famille, certains adverbes de temps (*oggi, ieri, domani, avanti, innanzi*, etc.), de lieu, etc., sans être pour autant des monosyllabes ! La "constatation" d'un rapport entre la "monosyllabité" et la présence d'un *-i* final se heurte en outre à l'existence de nombreux monosyllabes présentant les terminaisons les plus variées : *per, su, tra, con, giù, ma*, etc. Elle risque finalement d'être le fait du seul linguiste qui, penché sur la petite série des monosyllabes en *-i*, finit par ne plus voir qu'elle !

Une dernière hypothèse, enfin, a été avancée par G. Rohlfs. Nous avons vu qu'en rejetant l'hypothèse d'une évolution régulière de *-s* final latin à *-i*, ce linguiste avait ajouté, dans une note (12) : "E' tuttavia più verosimile che *-i* sia il riflesso di un'antica vocale finale : *noi* > *nobis*, *voi* > *vobis*, *assai* > *ad-satis*, *hai* > *habes*, *sei* > *seis* > *sex* ; anche la *e* paragogica, in alcuni casi, puo essere passata a *i* : **cra* > **crae* > *crai*, **po* > *poe* > *poi*".

Le fait que cette hypothèse soit formulée dans une note seulement, sans aucun argument en sa faveur contrairement aux habitudes de G. Rohlfs, montre que son auteur n'est pas, au fond, persuadé de sa véracité, ce que révèle également l'expression employée : "E' più verosimile che...". Elle est, en effet, loin d'être convaincante : il semble bien n'y avoir jamais eu de voyelle *-e* paragogique entre *stas* et

stai ou entre *das* et *dai*, de même qu'entre *tres* et *trei*. De plus **hae* postulé comme forme intermédiaire entre *habes* et *hai* correspond en fait à une troisième personne *(*egli*) *hae* et paraît bien improbable comme deuxième personne. De même l'évolution *sex* > **seis*, typique de la Romania occidentale, est plutôt insolite en italien. Enfin, l'origine *nobis* et *vobis* pour *noi* et *voi*, au lieu des nom. -acc. *nos* et *vos* communément admis, n'est pas vraisemblable, tant pour le sens que pour la forme.

Il apparaît donc clairement que cette hypothèse, insuffisante sur trop de points, doit être écartée.

Ayant reconnu les insuffisances des différentes théories que nous venons d'exposer, nous nous trouvons désormais devant un problème à la fois clair et insoluble apparemment : que nous songions à l'évolution régulière ou à l'influence de l'analogie - les deux seules possibilités fondamentales d'explication de la linguistique historique -, la question demeure de savoir pourquoi et comment -s a pu passer à -i. Puisque nous avons admis que -s passait à -i non seulement dans les monosyllabes, mais aussi dans de nombreux polysyllabes, il nous faut expliquer pourquoi il a évolué ainsi dans certains cas et disparu dans d'autres. C'était là, dans les différentes hypothèses que nous avons examinées, la fonction du concept de "monosyllabité", mais nous venons de voir qu'il ne tient pas à l'analyse. Alors ?

II. - Elaboration de la théorie.

Il nous semble que le problème posé dans les termes propres à la linguistique historique est, en fait, mal posé. Jamais, dans le cadre de cette discipline, n'est abordée une question qui nous paraît fondamentale et que le problème dont nous débattons met en évidence : qu'est-ce qu'un son (voyelle ou consonne) dans une langue, c'est-à-dire quelle est sa fonction dans la structure de la langue ?

Certes, la linguistique historique nous a habitués à découvrir des lois phonétiques - donc formelles - apparemment complètement détachées de la sémantique, c'est-à-dire

du message que la langue a pour but de transmettre. Mais l'évolution du *i* bref latin en *e*, du *c* en *g* - et, par conséquent aussi du *-s* en *-i* - peut-elle être attribuée seulement à une aveugle loi phonétique ? La linguistique historique "classique" n'a-t-elle pas déjà introduit, avec le phénomène de l'analogie -réservée cependant aux cas exceptionnels, aux évolutions non conformes à la loi phonétique - une correction à la rigidité trop formelle de l'évolution régulière ? Une dichotomie est ainsi introduite dans la description du phénomène du langage : on a, d'une part les cas qui sont conformes à la loi phonétique et dont on estime alors qu'ils ne posent plus aucun problème et, d'autre part, les exceptions que l'on s'efforce d'expliquer en recourant à l'analogie. Tout se passe comme si le sens - ou la fonction dans le système lorsqu'il s'agit de morphologie - n'intervenait que dans quelques cas, ceux qui échappent à l'évolution régulière. Or, il ne peut en être ainsi : la forme et le sens restent constamment en rapport, que l'évolution soit analogique ou régulière. Il convient donc, pour le cas qui nous intéresse ici - le passage du *-s* latin au *-i* de l'italien et du roumain - de rechercher quelle fonction pouvait avoir le *-s* final dans la langue latine et quelle fonction peut avoir le *-i* final dans une langue comme l'italien. La compréhension de l'évolution en sera nécessairement facilitée.

Un fait apparaît au premier abord, avant même toute analyse, qui établit un parallélisme entre *-s* et *-i* : c'est que les langues romanes se divisent en deux grands groupes, les langues où le pluriel se marque par un *-s* et celles où il se marque par une voyelle, le plus souvent *-i*. Ces deux sons, pourtant différents l'un de l'autre puisque l'un est une voyelle et l'autre une consonne, semblent donc jouer un rôle semblable : ils sont tous deux capables, entre autres choses, de signifier la pluralité.

Un deuxième fait est tout aussi parlant : les langues dont le pluriel est en *-s* ont aussi, ou ont eu - coïncidence curieuse - un *-s* comme marque de la deuxième personne, tandis que les langues en *-i* présentent également un *-i* dans ce cas. On a, par exemple, les correspondances suivantes entre l'espagnol, le français et l'italien : *arboles, arbres/alberi* ; *vas, vas/vai* ; *amas, aimes/ami*, etc. Il faut donc

admettre que le -s comme le -i peuvent tous deux signifier aussi bien la pluralité que la deuxième personne. Il en est de même en roumain : *pomi/cînti*.

Ces constatations qu'il serait possible de pousser beaucoup plus loin dans le cadre de la comparaison des langues romanes - on a également *pues, puis/poi, apoi ; nos, nous/noi, noi*, etc. - nous amènent à rechercher la place et la fonction de la voyelle -i et de la consonne -s dans le système vocalique et consonantique des deux langues en présence.

La place du -i dans le système vocalique atone de l'italien.

Nous analysons, dans notre dernier chapitre consacré aux interférences du sens et de la forme dans le lexique, le système des voyelles et des consonnes de l'italien. Il ressort de cette étude que le -i est le dernier élément du système vocalique, celui qui dépasse tous les autres et qui ne peut être lui-même dépassé :

u → o → a → e → i

La morphologie du substantif met bien ce fait en relief puisque tout substantif qui se présente au singulier avec un -i final, est contraint de garder la même forme au pluriel.

La langue italienne utilise avec art cette position ultime du système vocalique : un grand nombre de mots qui, par leur sens ou leur fonction n'opposent pas un singulier à un pluriel, un masculin à un féminin, ont glissé vers la terminaison en -i. Ainsi, le latin qui marquait déjà le dépassement par le -i dans *heri*, mais l'omettait, fort logiquement - puisqu'il ne s'agissait pas d'un temps dépassé - dans *hodie* et **de-mane*, n'a pas été suivi par l'italien qui a gardé *ieri*, mais a remodelé *oggi* et *domani*. Il marque ainsi qu'il s'agit là de formes qui échappent aux variations morphologiques, qu'elles soient de genre ou de nombre. Les nombreuses évolutions du type *āb-āntē* > *avanti*, *tardē* > *tardi*, *vōluntā-*

riē > *volentieri*, *ōmnēm* > *ogni*, *indē* > *indi* relèvent de la même explication.

Le -i semble avoir été recherché par l'italien puisqu'il peut être issu, tout à fait régulièrement, d'un *ī* (**accū-hīc* > *qui*), mais aussi d'un *ĩ* qui aurait dû normalement évoluer en *ę* (*quāsi* > *quasi*), d'un *ē* u d'un *ě* comme nous venons de le voir (*tardē*, *indě*). Il est symbolique que chaque fois que plusieurs formes ont été en concurrence pour les adverbes ou les indéfinis entrant dans les locutions adverbiales, la forme qui présentait un -i a fini par l'emporter. Ainsi, des *onne*, *ogne*, *ogni* de l'italien ancien, c'est cette dernière - la moins conforme à l'étymologie pourtant - qui s'est imposée. De même, l'adverbe *volentieri* possède aujourd'hui un *i* final, alors que les hésitations touchant les substantifs qui comportent la même terminaison empruntée (-*ier*-) n'ont pas abouti au même résultat : entre *cavaliere*, *cavaliere* et *cavaliere* employés concurremment en italien ancien, seule a été gardée, en italien moderne, la forme en -e. Des différenciations sont même intervenues, dans le cadre d'un même mot, entre l'emploi substantival et l'emploi de type adverbial : on dit un *mestiere* (pluriel *mestieri*), mais *fa mestieri* ou *è mestieri* ('il faut', 'il est nécessaire') où *mestieri* est une forme invariable (plutôt que *fa mestiere* ou *è mestiere*). Aujourd'hui encore, lorsque des hésitations subsistent pour des emplois de type adverbial, la forme en -i tend à s'imposer : *stare bocconi* est préféré à *stare boccone*, *con la testa penzoloni* plutôt que *con la testa penzolone*, *ciondoloni* plutôt que *ciondolone*, etc.

Toutes les analogies possibles semblent avoir été utilisées par l'italien puisqu'on trouve ce -i même là où le latin ne présentait pas de voyelle : **accu-hinc* > *quinci*, par exemple, vraisemblablement par analogie avec *indi* et *quindi*. Mais, comme on le voit, ces analogies ne sont pas l'oeuvre d'un hasard aveugle : elles sont guidées par les nécessités de structure, tant il est vrai que dans bien des cas, lorsque la forme de deux mots proches ne correspond plus à leur nouvelle fonction, la langue introduit, non plus une assimilation, mais au contraire, une dissimilation : nous en verrons des exemples avec les mots issus de *plus* et de *magis* en particulier.

De nombreuses autres conséquences - nous en examinerons quelques-unes concernant le domaine lexical dans notre dernier chapitre - découlent de l'existence de cette structure des voyelles. Invisible mais néanmoins opérante, tant tout au long de la diachronie, qu'en synchronie. Il nous importait surtout ici de montrer que le *-i*, par sa position dans ce système, avait vocation pour indiquer le dépassement.

La situation en latin et l'évolution vers les langues romanes.

Comme presque toujours dans l'évolution qui a conduit aux langues romanes, il faut remonter à la langue latine pour trouver l'ébauche de l'état roman. Déjà, en effet, dans l'évolution linguistique antérieure au latin, la grammaire comparée constate à plusieurs reprises la substitution du *-s* par le *-i*. Au nominatif pluriel de la première déclinaison, par exemple, la forme de l'italique commun a pour désinence *-as*. "Mais la forme en *-as*, déclare A. Ernout dans sa **Morphologie historique du latin** (13), a été éliminée au profit de *-ai, ai*, , cf. *tabelai, datai*, S.C. Bacch., classique *-ae*, analogique de *-oi* des thèmes en *-o/e-*". Il en est de même au génitif singulier de cette même déclinaison qui était en *-as* en italique et le demeure encore dans certaines expressions comme *pater familias, mater familias*. L'explication qu'en donne A. Ernout est la suivante : "le génitif de l'époque classique est en *-ae*, désinence qui repose sur une ancienne diphtongue *-ai* issue elle-même d'un plus ancien groupe dissyllabique *-ai*, formé de deux longues, l'*a* final du thème auquel s'est ajouté l'*-i* caractéristique du génitif des thèmes en *-o/e-* (2ème déclinaison) : *domin-i. Rosai, rosae* est donc une forme analogique dont le point de départ doit être sans doute cherché dans l'adjectif : d'après *bon-i* on a fait *bona-i*, et la désinence s'est ensuite étendue aux substantifs".

Comme on le voit, la substitution de *-s* par *-i* n'est pas nouvelle dans l'histoire linguistique de la péninsule.

Nous ne nous étendrons pas outre mesure sur la situation des finales morphologiques du latin : cette situation est particulièrement complexe du fait de l'existence des déclinaisons qui multiplie considérablement - relativement

aux langues romanes - le nombre des variables et leurs combinaisons. Pour traduire cette profusion de finales à valeur morphologique, le latin ne disposait que des voyelles (il est vrai dédoublées par les différences de durée) et pratiquement de deux seules consonnes finales : le *-s* et le *-m*. De ces deux consonnes, le *-s* était celle qui jouait un rôle parallèle à celui du *-i* dans le système des voyelles. Pour indiquer le dépassement, le latin disposait de trois possibilités :

- utiliser la voyelle *-i* (par exemple dans le pluriel *domini* ou dans le génitif de même forme *domini*, ce cas signifiant, comme son nom l'indique, l'appartenance à quelque chose qui est nécessairement antéposé, c'est-à-dire dépassé. L'évolution signalée par A. Ernout (*as* > *ai* > *ae*) au nominatif pluriel et au génitif singulier de la première déclinaison, montre bien le parallélisme institué dans la langue latine entre ces deux types de dépassements.

- Utiliser le *-s* (ainsi, à l'accusatif pluriel des différentes déclinaisons : *rosas*, *dominos*, *consules*, etc., lorsqu'il s'agit d'un véritable dépassement - le pluriel des neutres devant être mis à part comme nous l'avons montré dans notre article sur *les pluriels doubles de l'italien* (14) -, ou au nominatif de la 2ème déclinaison : le *-s* est alors doublement motivé, parce qu'il indique, d'une part, le dépassement du masculin par rapport au féminin (*rosa* → *dominus*, comme on a *rosa* → *rosas*) (15), d'autre part la puissance du nominatif (agent pouvant être animé) en face de l'accusatif qui en est dépourvu (patient).

- combiner enfin le *-i* et le *-s* : *-is*. C'est la désinence des datifs et ablatifs pluriels des première et deuxième déclinaisons, lorsque plusieurs dépassements s'ajoutent l'un à l'autre (cas et nombre en particulier).

Il convient d'y ajouter, secondairement, le *-e* historiquement issu de *-i* et qui donnera la marque mineure du dépassement en italien, *-e* (pluriel du genre féminin), ainsi que l'allongement de la voyelle finale (*rosā* opposé à *rosă*), ou le choix de la voyelle suivante (*domino* opposé à *dominu-*).

Cette utilisation maximale du système vocalique qui va du *u* au *i*, et d'éléments consonantiques, est rendue nécessaire par le fait que cette langue a besoin d'une grande variété de désinences car elle ne dispose pas, comme plus tard les langues qui la continueront, de particules spéciales portant à elles seules la signification des différents cas.

Les langues romanes seront donc, par la suite, conduites à simplifier ces marques puisque la déclinaison sera signifiée par d'autres moyens. Elles auront le choix entre une morphologie à base vocalique suffisamment riche pour se suffire à elle-même et une morphologie à base consonantique trop indigente pour éviter le recours, en particulier dans l'expression du genre, à une utilisation partielle du système vocalique. Les langues de la Romania occidentale choisiront ce second type de morphologie. Dans le domaine du nombre, elles utiliseront l'adjonction d'un *-s* pour marquer le dépassement, cependant que le genre sera indiqué par une variation ou une adjonction vocalique (espagnol, français). En revanche, les langues de la Romania orientale utiliseront toutes les ressources du système vocalique et choisiront le *-i* (secondairement le *-e*) pour exprimer le dépassement.

Il est bien évident dès lors que les langues de la Romania orientale se sont condamnées du même coup, lorsqu'elles ont voulu généraliser ce choix, à remplacer le *-s* final par un *-i* dans tous les cas où l'expression du dépassement devait être maintenue et où elle risquait de disparaître si l'on se contentait de laisser le *-s* tomber. C'est ce qui s'est produit pour tous les mots qui font l'objet de notre étude : quel que soit le domaine auquel ils appartiennent (adverbe, pronom, numéral, verbe, etc.), ils doivent leur *-i* final en italien et en roumain - de même qu'ils devaient leur *-s* en latin -, au fait que leur matière notionnelle (qu'elle soit utilisée lexicalement ou pour assurer une fonction morphologique) comporte cette idée de dépassement que nous venons d'explicitier. On peut dire que, dans tous ces cas, la forme s'est adaptée au sens. Nous allons maintenant les analyser les uns après les autres pour vérifier s'il en est bien ainsi.

III. - Analyse des cas.

L'interférence entre le sens et la forme se situe à un niveau où la sémantique n'est plus conçue dans ses moindres détails, mais à un haut degré de généralisation. C'est pourquoi des schémas simples peuvent seuls rendre compte des processus très généraux auxquels la langue est sensible. Dans le cas qui nous intéresse, il est possible de représenter ce processus par le schéma simplifié suivant :



Fig. 1

où x représente un mouvement de pensée porteur de sémantèse et A un certain degré de réalisation de cette sémantèse, sans que l'on puisse préciser davantage quel est ce degré : il varie chaque fois en fonction du domaine étudié. Le schéma signifie que la valeur sémantique du mot considéré va au-delà d'un certain degré.

Tout regroupement des cas en fonction de certains domaines sémantiques est nécessairement en contradiction avec le choix fait par la langue puisque l'évolution du $-s$ en $-i$ les transcende tous, de même qu'elle transcende les distinctions morphologiques. Néanmoins, dans le seul but de faciliter notre exposé, nous regrouperons les cas qui relèvent des mêmes domaines sémantiques ou morphologiques : l'expression de la quantité, du temps, du nombre et de la personne.

1) L'expression de la quantité.

a) *Plus* > *plui*, *piui* (it. ancien) et *più*, *di più* (it. mod)

En italien ancien existent, formées sur le latin *plus*, les variantes *plui* et *piui* qui, toutes deux, présentent un $-i$ là où le latin avait un $-s$. Le sens de cet adverbe est clair : il exprime le dépassement d'une certaine quantité implicite-

ment ou explicitement reconnue par les interlocuteurs. En voici deux exemples de Cicéron :

"*Et hercule ita fecit, uel **plus** etiam, quam dixit...*"
 ('Et, par Hercule, c'est ce qu'il fit ; **plus** même qu'il ne l'avait dit...')

Cicéron, De Amicitia, IX,
37.

"*Diuitior mihi et affluentior videtur esse uera amicitia, nec obseruare restricte, ne **plus** reddat, quam acceperit*".

('La véritable amitié me paraît être plus riche et plus opulente ; elle ne s'attache pas chichement à ne pas rendre plus qu'elle n'a reçu').

Id, Ibid., XVI, 58.

Dans les deux cas le degré dans la quantité - qui est effectivement dépassé dans le premier cas et qui pourrait l'être dans le deuxième - se trouve spécifié dans la phrase : *quam dixit, quam acceperit*.

Le remplacement du -s final par -i est donc dû à la nécessité de maintenir la notion de dépassement intrinsèquement liée au sens de l'adverbe de quantité *plus*. S'il en est bien ainsi, une question mérite d'être posée : comment expliquer dans ce cas la forme moderne *più* dans laquelle le -i final a disparu ? Faut-il en conclure que *più* ne marque plus le dépassement ?

La réponse à ces interrogations requiert une analyse plus approfondie. On remarquera d'abord que *più* italien a plusieurs sens comme en témoignent les phrases suivantes :

"*Oggi sono **più** contento di ieri*" (même sens que le latin **plus**)

"*Non voglio **più** farlo*" (sens différent du latin **plus**).

Le champ sémantique de *più* déborde donc celui de *plus*. Il est entré dans le système de la négation. Mais, inversement, il ne suffit plus, à lui tout seul, pour exprimer

un dépassement de quantité. Ainsi, à la question :

"- *Quante ne vuoi ?*" ('combien en veux-tu ?')

on ne peut répondre par la seule forme :

* "- *più*" (français : **plus** - prononcé plüs -)

pour indiquer qu'on en veut encore, car l'auditeur comprendrait plutôt : "je n'en veux plus". Il faut répondre, pour lever l'ambiguïté : "- *di più*".

Une répartition s'est donc instituée entre *più*, forme faible, atone, qui introduit généralement un adjectif (*più grosso, più gentile*, etc.) et *di più*, forme forte, tonique, qui reprend, à la manière des pronoms, une proposition (ou une question) implicite ou explicite antérieure, pour la dépasser.

Le double sens de *più* est rendu en français par une opposition de prononciation entre *plus* (prononcé plü-s), adverbe et *plus* (prononcé plü), particule négative. On constate que la prononciation du -s s'est maintenue dans le seul cas où *plus* a vraiment valeur de dépassement : "*j'en veux plus* (plü-s) et qu'elle a disparu, comme le -i en italien, lorsque cette idée de dépassement n'est plus ressentie : *je n'en veux plus* (plü), ou lorsqu'il s'agit d'une forme atone : *plus* (plü) *de cent francs*. On aboutit ainsi aux correspondances qui sont résumées par le tableau suivant :

	italien	français
adverbe en position atone	<i>più</i>	<i>plus</i> (plü)
particule de négation en position tonique	<i>di più</i>	<i>plus</i> (plü-s)
	<i>più</i>	<i>plus</i> (plü)

Le *-i* et le *-s* continuent donc à se comporter, l'un en italien, l'autre en français, de manière tout à fait parallèle. Le choix fait par chacune des deux langues au sortir du latin se maintient après un millénaire et demi : nombreux sont même les Français qui rétablissent fréquemment le *-s* pour l'adverbe en position atone : *plus (plû-s) de dix pour cent d'électeurs...*, *plus (plû-s) que toi...* En revanche, jamais ils ne le rétablissent pour la particule négative. Ces constatations viennent confirmer que le *-s* est bien lié au sentiment linguistique du dépassement.

Le remplacement de la forme *piui* par *di più* traduit la nécessité, pour la langue, de maintenir l'expression du dépassement, même lorsque la forme tronquée *più* s'est généralisée. La préposition *dì* est tout indiquée pour assurer cette fonction puisque nous avons vu, lors de l'étude des prépositions, qu'elle exprime le deuxième temps d'un mouvement :



Fig. 2

On remarquera en outre que la préposition de renfort *di* comporte la voyelle finale *-i* caractéristique de l'idée de dépassement et présente dans les anciennes formes *plui*, *piui*, que *di più* a remplacées. La cohérence de ces évolutions et de ces correspondances ne peut être due au hasard.

b) *Magis* > *mai* (et *ma*)

Le latin *magis* avait un sens en affinité directe avec l'idée de dépassement : les mots qui en sont issus dans les différentes langues romanes ont, soit conservé le *-s* comme l'espagnol (*mas*), soit préservé (ou développé) le *-i* comme l'italien (*mai*), soit conservé les deux comme l'ancien français (*mais*). On remarquera l'affinité qui existe entre l'excès dans la quantité signifié par *magis* - qui subsiste encore dans

l'espagnol *mas* et le français *mais* de l'expression "je n'en peux mais" - et deux autres notions : celle d'opposition, de "contraire", qui apparaît dans les conjonctions de coordination *mas* (esp.), *mais* (fr.), *ma* (it.) - lorsqu'on dépasse par excès, on aboutit souvent, en effet, au contraire (16) - et celle de négation temporelle absolue que l'on reconnaît dans les adverbes de temps *jamais* (fr.) ; *jamás* (esp.) et *mai* (it.). L'évolution a été analogue, nous venons de le voir, pour *plus* passant aux particules de négation *più* (it.) et *plü(s)* (fr.), ce qui prouve que l'affinité entre toutes ces notions est évidente pour la pensée commune constructrice du langage, même si, pour la pensée savante, elle est plus difficile à reconnaître.

On constate, dans ce cas aussi, une spécialisation des formes comparable à celle que nous avons notée avec *più/di più* et *plü/plüs* : l'italien a conservé la même forme simple pour les deux sens, *mai* pour l'adverbe et *ma* - avec réduction de la diphtongue descendante - pour la conjonction adversative, tandis qu'à l'inverse, le français a eu recours à une particule supplémentaire qu'il a préposée à *mais* : *jamais*. L'italien dispose de la même possibilité, *giamaì*, mais comme l'alternance *ma/mai*, inexistante en français, fonctionne de manière satisfaisante, ce doublet de *mai*, moins justifié qu'en français, n'a pas réussi à s'imposer.

En observant le comportement de l'alternance italienne *ma/mai*, on est tenté de dire que la première particule, *ma*, n'indique qu'un début de négation, une simple prise de position dans la négation, tandis que la seconde, *mai*, en est le dépassement car elle nie jusqu'au bout... et même au-delà ! C'est la raison pour laquelle *ma*, beaucoup plus souple que *mai*, se prête, en italien à un grand nombre de nuances : sous sa forme exclamative (*ma !*) - souvent accompagnée de mimiques ou de gestes expressifs - elle peut même signifier simplement : "c'est possible, peut-être, pourquoi pas ?", c'est-à-dire une opposition réduite à une nuance de doute, une simple amorce d'opposition. De telles variations sont inconnues dans les emplois de *mai* qui, conduisant la négation jusqu'au bout d'elle-même, impose par là une interprétation sémantique beaucoup plus stricte. Comme on le voit, le -i final n'est pas le résultat d'une évolution historique aveugle :

il est pleinement justifié.

c) * *Ad-satis* > *assai*

Toujours dans le domaine de l'expression de la quantité, un mot pose un problème en linguistique historique : il s'agit de *assai* qui viendrait de * *ad-satis*, mais indirectement, par l'intermédiaire du provençal *assatz*. En effet, *ad-satis* aurait dû conserver, en phonétique italienne régulière, sa consonne -t- ou, tout au moins, une consonne sonorisée -d- (évolution septentrionale) : * *assati* ou *assadi*. Mais, à notre sens, la contraction peut s'expliquer par la position fréquemment inaccentuée (ou peu accentuée) de *assai*, en particulier devant un adjectif : *assai contento*. Comme en latin le -i était long devant -s (ex. : *dormīs*) et que le -ī latin a donné -i- en italien, cette hypothèse est tout à fait plausible. De plus, alors qu'à l'intérieur du mot, l'italien élimine les diphtongues descendantes, soit en les déplaçant (ex. : *magidam* > **maidā* > *madia*), soit en les supprimant (ex. : *vocitum* > **voito* > *voto* > *vuoto* ou *fragilem* > **fraile* > *frale*), il semble les avoir plutôt recherchées à la finale : le -i final se trouve dans bien des cas précédé d'une voyelle plus ouverte : *mai*, *dai*, *sei*, *noi*, *voi*, etc., pour les monosyllabes, mais aussi les parfaits : *amai*, *potei* etc., les pronoms possessifs *miei*, *tuoi*, *suoi*, le substantif *buoi*, etc.

Cette caractéristique peut être expliquée par le fait que les diphtongues décroissantes ne sont pas, en italien, des diphtongues spontanées, les seules diphtongues régulières -iè (issu de *e*) et uò (issu de *o*) - sont des diphtongues croissantes. Aussi les diphtongues décroissantes sont-elles ressenties comme composées de deux éléments vocaliques n'appartenant pas à la même catégorie : alors qu'elles ne sont pas à leur place à l'intérieur du mot, elles sont au contraire recherchées quand il s'agit de signaler qu'un élément morphologique est venu s'ajouter au radical. On remarque en effet que, dans plusieurs cas, ce radical s'oppose, sous sa forme nue, à la forme en -i : *tuo/tuoi*, *suo/suoi*, *ma/mai*, *ama/amai*, etc.

Il semblerait donc que l'évolution * *ad-satis* > *assai* puisse avoir été favorisée par cette recherche d'une terminai

son avec diphtongue décroissante, dans laquelle le *-i* est ressenti comme un élément rajouté à un ensemble déjà cohérent, c'est-à-dire, pour la langue italienne, se terminant par une voyelle : **assat-i* ou **assad-i* auraient moins souligné le caractère "supplémentaire" du *-i* et, de ce fait, auraient moins bien traduit le sens de "dépassement de l'optimum dans le domaine de la quantité" qui caractérise *assai*.

Nous ne prétendons pas imposer notre explication, mais simplement montrer que, dans l'étude de l'évolution formelle que les mots subissent, il faut aussi tenir compte de la tendance à rapprocher la forme du sens, en faisant exprimer par la phonétique des rapports, des dynamismes ou des oppositions qui sont d'ordre sémantique.

2) L'expression du temps.

a) *post* > *poi*.

Cet adverbe de temps annonce, dans une succession chronologique, un second moment, c'est-à-dire, bien évidemment, le dépassement d'un premier. On peut observer que le *-i* italien ne remplace pas seulement le *-s-*, mais le groupe *-st* dont nous verrons, lors de l'analyse du système consonantique au chapitre IV, qu'il exprime justement l'aboutissement à un deuxième stade.

b) *Cras* > *crai*

L'ancien italien possédait également une forme *crai* issue directement de *cras* latin, avec le même sens : "demain". Cet adverbe de temps est à rapprocher de l'évolution que nous avons déjà étudiée : *hodie* > *oggi* et **de-mane* > *domani*. Elle s'explique de la même manière. De plus, l'idée de dépassement est inscrite dans la notion même puisque 'demain' est nécessairement l'après chronologique d'aujourd'hui.

3) L'expression des rapports spatiaux.

Un adverbe de lieu, *fuori*, pose un problème étymologique particulier : la linguistique historique fait venir *fuori* soit de l'accusatif pluriel *foras* à valeur adverbiale, soit de l'ablatif pluriel *foris* également employé comme adverbe en latin (sans idée de mouvement). L'origine *foris*, apparemment séduisante pour la forme, est cependant insolite car l'italien n'a guère recours à l'ablatif, en particulier lorsqu'il existe déjà une forme très employée d'accusatif ainsi qu'en témoignent la forme *fuora* et l'espagnol *fuera*.

Sans vouloir trancher la question, il nous semble tout à fait possible de voir dans *fuori* une évolution comparable à celle qui, de *amas*, a conduit à *ami*. Le *-s* était un élément essentiel dans la signification de *foras* qui suppose nécessairement un lieu mental délimité, d'où l'on est sorti, c'est-à-dire dont on a dépassé la limite de fin. Cette expression d'un au-delà, d'abord signifiée par un *-s*, a été ensuite signifiée par son équivalent italien *-i*, lequel est venu s'ajouter directement au radical pour donner **fori*, puis *fuori*. Indépendamment même de toute question d'étymologie, le fait qu'à date ancienne, les deux formes *fuori* et *fuora* coexistent, alors qu'en italien moderne seule la forme en *-i* a survécu, montre que l'adéquation de la désinence *-i* avec la signification du radical *fuor-* a fini par prévaloir.

4) L'expression du nombre.

a) *Nos* > *noi* et *vos* > *voi*.

Le *-s* final latin a été remplacé par le *-i* italien puisque la voyelle comme la consonne marquent, dans les deux cas, un dépassement du singulier. Le *-i* de *noi* et de *voi* est le même que celui qui apparaît dans les pluriels réguliers des mots en *-o* : *libro/libri*, *mano/mani* etc. Il se produit dans ces pronoms, par rapport au singulier, un renversement des voyelles qui mérite d'être souligné. Le pronom de première personne, *io*, utilise à rebours le système vocalique dans sa plus grande extension, cependant que le pluriel reprend, avec l'ordre *(n)o-i* et *(v)o-i*, le sens progressif du système. On ne

pourrait pas mieux exprimer l'opposition du singulier et du pluriel avec les seules ressources du système vocalique.

b) *Tres* > *trei* (italien ancien et roumain)
Sex > *sei*

A première vue, il peut sembler insolite de ne voir que ces deux nombres, parmi les unités de la série cardinale, porter un *-i* final. Mais on remarquera que le duel, dernier instant de la pluralité interne, avant l'unité, très répandu à date ancienne dans toutes les langues indo-européennes, est une évidence pour la pensée commune constructrice du langage : bien des choses, dans la vie courante, vont par paires, par couples. Il reste en latin des traces de duel : la désinence *-o* de *duo* marquait encore le singulier de la pluralité interne, le singulier divisible par 2 du couple, de la paire. Le passage de *duo* à *due* peut signifier le passage du duel de la pluralité interne au $2 = 1 \times 2$ de la pluralité externe des langues modernes : *due* porte en effet la marque du pluriel féminin (*case, sedie*). Il n'est pas étonnant que l'on trouve une forme *trei* en italien ancien, au moment où la forme *due* ne s'était pas encore tout à fait imposée et où existaient des formes concurrentes (*duo, dua, duoi, etc.*) qui attribuaient encore à la dualité une situation privilégiée (17). La langue roumaine a conservé cet état de choses puisque le nombre *deux* prend, comme en italien ancien, la marque du genre : masculin *doi*, féminin *două*. *Trei* apparaît ainsi comme le dépassement du duel, la première expression de la pluralité externe. Il est aussi le premier mot invariable de la série des nombres cardinaux.

Sei marque, quant à lui, lorsqu'on compte sur les doigts de la main, le moment où entre en jeu la deuxième main, ce qui signifie, pour la pensée commune, qu'une première série se termine et qu'une deuxième commence. Ce fait influe sur la désinence de ce terme dans les deux autres langues romanes, l'espagnol et le français qui, avec *seis* et *six* (prononcé 'sis' en position tonique), cumulent à la fois le *-i-* et le *-s*.

Il faudrait ajouter à ces deux nombres cardinaux un troisième qui, non monosyllabique, n'en est pas moins tributaire, pour son *-i* final, d'une analogie qu'il faut mieux comprendre que ne le permet la linguistique historique traditionnelle. Il s'agit de *dieci*, lequel est issu de *decem* et recevrait son *-i* final par analogie avec *venti*. En fait, dans l'explication traditionnelle, rien ne justifie une influence de *venti* sur *dieci* par rapport à d'autres analogies possibles, mais qui ne se sont pas produites, de *otto*, *nove* ou de *trenta*, *quaranta*, *cinquanta*. Il ne suffit pas en effet de dire qu'une analogie s'est produite ; il faut encore pénétrer suffisamment le système dont on traite pour comprendre les raisons qui ont amené l'analogie en question plutôt qu'une autre.

Nous verrons, lors de l'étude du système vocalique, que le *i* doit à sa position dans ce système de pouvoir exprimer l'idée de dépassement dans un grand nombre de domaines. En dotant *dieci* d'un *-i* final, les sujets parlants ont signifié par là que l'on passait à une seconde série, celle des dizaines. Il est en effet remarquable que tous les nombres de la deuxième dizaine, à part les mots composés que sont *diciassette*, *diciotto*, *diciannove*, prennent un *-i* final. S'il y a eu analogie, elle provient donc tout autant de *undici*, *dodici*, *tredici*, etc. que de *venti*. Nous n'en voulons pour preuve que les innombrables attestations, déjà en latin, de la forme populaire *dēcīm* dont la désinence indique plutôt une influence de *undecīm*, *duodecim* etc. que de *vigintī*.

5) L'expression de la personne.

Il y a enfin le cas de la seconde personne pour laquelle le latin disposait, ici encore, soit du *-s* (*amas*, *amabas*, etc.), soit du *-i* (*amavisti*). Il les combinait au pluriel pour exprimer le dépassement à la fois du nombre et de la personne (*amatis*, *amabatis*, *amavistis*, etc.).

Les langues romanes ont, ici aussi, fait un choix : la Romania occidentale utilise le *-s* là où l'italien et le roumain se servent du *-i*. Comme le *-s* était rattaché en général au radical par une voyelle de liaison, les langues de la Romania occidentale n'ont eu aucun problème d'adaptation (fr. *aimes*,

esp. *amas*. Il n'en a pas été de même pour les langues de la Romania orientale : ainsi, pour l'italien, *amas* ne pouvait devenir *amai* sous peine de confusion avec *amai* issu de *amavi* (parfait). Aussi, les voyelles -a- et -e- des première, deuxième et même troisième conjugaisons (*legīs* étant devenu *leges*) ont-elles disparu lors du passage du latin à l'italien :

am-a-s > *am-i* *amab-a-s* > *amav-i*, etc.
vid-e-s > *ved-i*
leg-ī-s > *leges* > *legg-i*

Dans tous ces cas, le -i comme le -s témoignent du fait que la deuxième personne a été parfaitement nommée par les grammairiens : dans le rapport allocutoire, elle vient tout à fait logiquement en second, immédiatement après la personne du locuteur. Il n'existe qu'une seule exception : c'est lorsque la première, pour des besoins particuliers, disparaît comme elle le fait à l'impératif : impossible, en effet, de commander à la première personne, c'est-à-dire de confondre celui qui commande et celui qui écoute et exécute. Or, on constate que c'est à l'impératif justement - et à ce mode seul - que le latin n'avait pas de -s à la deuxième personne et que l'italien ne présente pas de -i pour les verbes de la première conjugaison : *ama* en face de *ami*, indicatif présent. Il y a là un fait qui ne saurait être contingent.

Le cas des verbes dits "monosyllabiques" n'est en rien différent des autres : ils ont subi, eux aussi, le remplacement du -s de deuxième personne par son correspondant italien -i ; mais comme leur radical se terminait généralement par une voyelle, laquelle n'était donc pas une simple voyelle de liaison entre le radical et la désinence, le -i est venu tout simplement prendre la place du -s. D'où :

stas > *stai* ; *das* > *dai* ; * *as* > *hai*
es > *ei* (dans les dialectes et en italien ancien) et
 (s)*ei* en italien par réfection analogique sur
 la première personne.
va(di)s > *vai*. etc.

On voit ainsi comment, à partir d'un choix dicté en dernière analyse par une volonté de systématisation, la langue a été conduite à refaire ses terminaisons de seconde personne. Quant au cheminement qu'elle a utilisé, il est vraisemblable qu'il est passé par l'analogie avec les verbes en *-ire* où, à la deuxième personne, la chute du *-s* laissait apparaître à la finale ce *-t* que la langue voulait justement généraliser. Il semble bien, en effet, qu'aucune langue ne crée *ex nihilo* par la nécessité même où elle est de continuer à demeurer un instrument de communication. Une interaction constante peut être observée entre la tendance générale de l'évolution - on serait tenté de dire "sa finalité" - et ce que l'évolution phonétique propose. Tout doit, en dernier ressort, s'inscrire dans celle-ci. C'est ce qui explique les succès de la linguistique historique, laquelle, sans s'occuper de ce qui se passe "derrière" les mots, n'en a pas moins suivi scrupuleusement, parfois jusque dans les moindres détails, l'évolution phonétique. Mais elle butte contre un obstacle qu'elle n'a pas toujours les moyens de contourner, chaque fois que la régularité phonétique est rompue par ce qu'elle a appelé "l'analogie". Il faut, en effet, justifier cette analogie, expliquer pourquoi la loi est "enfreinte". Cette justification ne peut se faire que par l'étude de ce qui se passe "derrière" la phonétique, au niveau des mécanismes mentaux, qu'ils soient sémantiques ou morphologiques.

IV. - Notre conception par rapport aux hypothèses antérieures.

Une théorie, de quelque domaine qu'elle relève, n'est jamais aussi convaincante que lorsqu'elle permet non seulement de dépasser les hypothèses antérieures, mais également de les intégrer en donnant une explication à la fois de leur portée et de leurs insuffisances. Pour le problème limité mais très éclairant que nous venons d'étudier, les hypothèses fondamentales tournaient autour du problème de l'évolution régulière ou non du *-s* latin au *-i* de l'italien et du roumain.

On comprend facilement les tenants de l'évolution régulière : comme aucun témoignage n'existe sur la période intermédiaire qui a pu s'écouler entre la chute du *-s* et son

remplacement par le *-i* (ni *da* pour *dai* -, ni *no* - pour *noi* -, ni *assa* - pour *assai* - ne sont attestés), il faut postuler un passage sans hiatus entre *-s* et *-i*, ce qui est effectivement tout proche d'une évolution phonétique régulière. De plus à première vue, les sens de ces mots sont si éloignés les uns des autres qu'il aurait fallu, en suivant les schémas de la linguistique historique, faire intervenir un trop grand nombre d'analogies si inexplicablement convergentes que la vraisemblance en aurait été fortement diminuée. C'est pourquoi on voit les tenants de l'analogie essayer de limiter ce phénomène au maximum. Puşcariu n'envisage que deux analogies de base. Puis, pour résoudre tous les mots qui restent, il a recours, comme les tenants de l'évolution régulière - et pour des raisons analogues -, à la bouée de sauvetage que constitue la notion de "monosyllabité". Il évite ainsi la multiplication des analogies.

On voit comment notre hypothèse qui s'apparente aussi bien à l'évolution régulière - il y a bien eu passage de *-s* à *-i*, mais cette évolution n'est pas phonétiquement explicable - qu'à l'évolution analogique - il s'agit en fait d'une seule analogie en rapport avec la fonction du *-s* en latin et celle du *-i* en italien -, se passe de la simplification que constitue la notion de monosyllabité inhérente aux hypothèses antérieures, sans pour autant rejeter ce qui était valable en elles : l'idée d'un passage sans hiatus pour les tenants de l'évolution régulière, l'analogie des pluriels et celle des deuxièmes personnes pour les tenants de l'analogie.

Cette question nous permet en outre, on l'a compris, de poser en des termes légèrement différents de ceux de la linguistique historique traditionnelle, le problème de l'évolution phonétique et de l'existence de lois de l'évolution. Tout se passe, en linguistique historique comme s'il s'agissait de reconduire les langues romanes au modèle latin à travers un certain nombre de transformations parfaitement déterminées : les évolutions régulières. L'idéal serait, dans cette perspective, qu'il n'y ait pas d'exceptions, que l'on puisse partir d'un *i* latin pour arriver systématiquement à un *i* italien, et ainsi de suite pour tous les sons de la langue latine. Mais qui ne voit que l'on en reviendrait ainsi à un latin codé, c'est-à-dire que, sous un autre habit, nous aurions toujours la même langue !

Fort heureusement, il y a les analogies et dissimilations qui viennent perturber le déroulement normal de la loi phonétique et introduire la discontinuité. Elles sont la preuve de l'existence d'un système différent de celui de la langue latine et qui a ses exigences propres face aux lois phonétiques. Au cours de l'histoire linguistique, dès que dans l'un des domaines de la langue, un système différent de celui de la langue latine, se met en place, des perturbations se produisent qui freinent, empêchent ou modifient l'évolution phonétique en cours. Elles sont dues à la nécessité pour la langue de maintenir la cohésion de son organisation interne en dépit du changement qui se produit par ailleurs. Car une langue qui évolue garde malgré tout son équilibre : il n'y a jamais de solution de continuité. Impossible, dans le domaine du langage, d'installer des panneaux analogues à ceux que l'on rencontre sur les routes : "Voie barree pour cause de travaux sur le système des pronoms : emprunter la déviation !"... Tous les secteurs de la langue sont toujours en fonctionnement, même pendant les transformations. C'est là l'originalité du langage. Si l'on nous permet une autre image, nous dirons : on continue à habiter dans le logement que l'on transforme... parce qu'on n'en a pas d'autres !

Il en est de l'évolution du -s latin comme de tous les processus linguistiques : deux forces s'équilibrent ou, plus exactement, sont toujours à la recherche de leur équilibre. Il s'agit d'une part de la quête incessante d'une plus grande perfection dans l'appréhension du monde et la communication des expériences individuelles : s'appuyant sur la plasticité des sons que peut émettre la bouche humaine et percevoir l'oreille, cette perpétuelle tension va dans le sens de l'évolution dont elle constitue le principal moteur. La modification des sons qui se produit avec le temps et, en particulier, lors de la transmission du langage d'une génération à l'autre, est pour elle l'occasion de nouveaux arrangements dans la structure de la langue. C'est ainsi que l'amuisement des consonnes finales dans le latin vulgaire de la péninsule - fait de prononciation - combiné avec le choix du nominatif comme marque du pluriel - fait de structure - a conduit l'italien à privilégier le -i comme indice de dépassement au détriment du -s.

Mais d'autre part, une force s'exerce qui tend à maintenir intégralement le système constitué. Cette force, qui agit à rebours de la précédente dans un sens conservateur, est particulièrement évidente dans le cas que nous avons étudié dans ce chapitre : l'italien s'est en effet vu contraint de généraliser le *-i* en dépit des cas où la morphologie n'offrait pas de *-i* final et de ceux où la chute du *-s* ne laissait pas en place un *-i*. On peut donc attribuer, paradoxalement, la transformation du *-s* en *-i* dans les deuxièmes personnes verbales (*das* > *dai* etc.) et dans un certain nombre d'autres mots (*post* > *poi*, etc.), à la force conservatrice qui, en contredisant l'évolution régulière, s'est donné les moyens de créer un nouvel équilibre, ou plutôt de maintenir l'ancien sous une nouvelle sémologie. C'est en somme au prix d'une intervention dans l'évolution phonétique normale, laquelle menait à la disparition pure et simple du *-s* final, qu'a pu être préservée la cohérence du système.

Tous les autres processus du langage sont à l'image de celui-ci : presque tout y est purement mental ; l'essentiel ne se passe pas dans les mâchoires, le pharynx et la bouche, mais dans la tête. Certes, l'appareil physiologique de l'élocution doit être étudié car il influence, dans une certaine mesure, l'ensemble du système de la langue, mais l'originalité de l'acte de langage se trouve ailleurs ; tant il est vrai que, comme nous venons de le montrer, lorsqu'un signe linguistique vient à faire défaut, l'esprit n'éprouve guère de difficultés pour en trouver un autre équivalent : du point de vue physiologique, le *s* n'a pratiquement rien de commun avec le *i*, et pourtant l'étude que nous venons de faire nous a montré que leurs fonctions pouvaient être interchangeables.

La prépondérance du mental, quoiqu'elle soit évidente, n'a pas été admise par la linguistique historique, contemporaine du positivisme, qui s'est ainsi coupée de la compréhension de phénomènes qu'elle a le plus souvent fort bien décrits. En linguistique, les faits sont toujours par quelque côté perceptibles, mais les causes demeurent inapparentes. Le travail du linguiste consiste à décrire l'entier du langage, aussi bien le versant apparent que le versant inapparent : cette double description est la condition même de toute véritable compréhension.

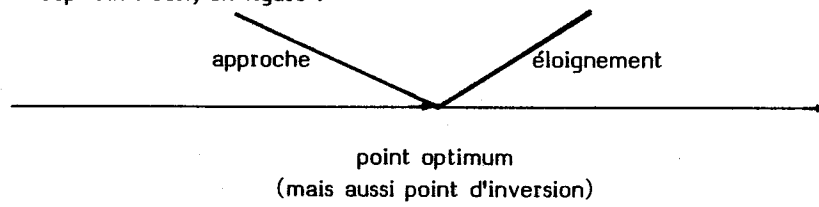
NOTES

- (1) Il convient de signaler, parmi les contributions les plus importantes :
- a) MEYER-LÜBKE, **Grammatica storica della lingua italiana e dei dialetti toscani**. Torino, Chiantore, 1943, p. 116, parag. 139.
 - b) Gerhard ROHLFS, **Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti**, Torino, Einaudi, 1966, vol. I, **Fonetica**, p. 431-434.
 - c) Sextil PUSCARIU, **Despre legile fonologice**, in "Dacoromania" II (1921-22) p. 19-84 et particulièrement p. 55-56.
Compte rendu de Gaston Paris dans **Romania** XXXII (1903), p. 476-477, d'un autre article de Sextil Pușcariu paru dans **Convorbiri literare** XXV (1901), p. 826 et suivantes.
 - d) Giovan Battista PELLEGRINI, **Appunti di fonetica italiana : i monosillabi en -i da -s**, in "Studi Mediolatini e volgari", vol. IV, 1956, p. 225-240.
- (2) Gerhard ROHLFS, **op. cit.**, p. 431.
- (3) MEYER-LÜBKE, **Grammaire des langues romanes**, tome I, **Phonétique**, 1890, p. 495-496 et **Grammatica storica della lingua italiana e dei dialetti toscani**, Torino, Chiantore, 1943, p. 116, parag. 139.
- (4) D'OVIDIO, **Pronomi personali e possessivi**, in "AGI" IX (1885), p. 97.
- (5) BIANCHI, in "AGI", XIII (1892) p. 161-162.
- (6) CH. H. GRANDGENT, **From latin to Italian. An Historical outline of the phonology and morphology of the Italian language**, Cambridge, 1927 (2e édition, 1940), parag. 94.
- (7) G.B. PELLEGRINI, **Appunti di fonetica italiana : i monosillabi in -i da -s**, in "Studi Mediolatini e volgari", vol. IV, 1956, p. 225-240.
- (8) P. AEBISCHER, **La finale "-e" du féminin pluriel italien (Etude de**

stratigraphie linguistique), in "Studi linguistici italiani", 1960, vol. I, fasc. 1, Freiburg, Editions Universitaires, p. 36.

- (9) Cette disparition semble bien être très ancienne, puisque Cicéron affirmait déjà que l'effacement du **-s** était une marque de rusticité (**jam subrusticum videtur, olim autem politius**, Orat. 48, 161) et que les formes attestées sans **-s** se multiplient dans le latin vulgaire de la péninsule à partir du II^e siècle (voir E. Bourciez, **Éléments de linguistique romane**, Klincksieck, 1967, 5^e édit., p. 51, parag. 58). La différenciation entre la Romania orientale et la Romania occidentale s'est donc effectuée très tôt, ce qui explique que la séparation de la Dacie de l'empire romain avant la fin du II^e siècle n'ait pas eu d'effet sur l'évolution de la morphologie finale des mots que nous étudions ici.
- (10) G. ROHLFS, **op. cit.**, vol. I, p. 432, note 3. Voir aussi le vol. II, p. 32, note 2.
- (11) Cette hypothèse - qui a fait l'objet d'un compte rendu de Gaston Paris dans **Romania** XXXII (1903), p. 476-7 - a été reprise plus tard par Pușcariu dans un article **Despre legile fonologice**, paru dans **Dacoromania** II (1921-22), p. 19-84 et, en particulier les pages 55-56.
- (12) G. ROHLFS, **op. cit.**, vol. I, p. 431, note 2.
- (13) A. ERNOU, **op. cit.**, Paris, Klincksieck, 1953, 3^e édit. p. 22.
- (14) A. ROCCHETTI, **op. cit.** in **Les langues modernes**, N^o 3, 168.
- (15) Cette interprétation suppose la connaissance du système du genre qu'il serait trop long et déplacé d'analyser ici, et qui révèle que le masculin fait suite au féminin. Au contraire, le neutre qui a une position différente, ne présente pas, même au singulier, de **-s** au nominatif : la forme d'accusatif (objet) est aussi celle de nominatif (sujet inanimé).
- (16) Cette vérité d'expérience est inscrite dans un bon nombre de dictons populaires :
- ex. : "le trop et le peu gâtent le mieux"
 "le mieux est l'ennemi du bien"
 "chi va piano, va sano e va lontano", etc.
- Il existe en effet, pour tout ce qui s'élabore progressivement, un degré optimum qu'il ne faut pas dépasser sous peine d'aboutir à l'effet contraire à celui qui est recherché. En d'autres termes, il faut savoir "ne pas aller

trop loin". Soit, en figure :



- (17) Nous renvoyons, pour l'étude de cette question, à l'intéressant article de Maurice MOLHO, **Duel et possessif en florentin du '500**, Paris, Klincksieck, 1970 (in **Mélanges de linguistique et philologie romanes**, dédiés à la mémoire de Pierre Fouché).